

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et chers Collègues,
je déclare ouverte la SEPTIEME SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-DENIS.

*

*

*

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE GRACE AUX
DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vais vous faire
passer le registre des délégations que vous m'avez données
en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées
à ce jour :

ARRETE N° 480, en date du 3 novembre 1980, relatif au
renouvellement de l'abonnement de la Commune à la revue
"Défense Nationale" pour l'année 1979-1980.

ARRETE N° 484, en date du 5 novembre 1980, relatif à la
cession d'une machine de reprographie (Photocopieuse,
marque Lumoprint 4) au Conseil d'Architecture et
d'Environnement pour un montant de 6 400 F (SIX MILLE
QUATRE CENTS FRANCS).

ARRETE N° 485, en date du 7 novembre 1980, relatif à la
passation d'un marché avec Messieurs ROYER et CUVELIER,
pour la réalisation d'un foyer de jeunes au Bois de Nèfles.
Montant de la dépense : 244 899 F TTC (DEUX CENT QUARANTE
QUATRE MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS).

ARRETE N° 492, en date du 21 novembre 1980, relatif à la
passation d'un marché avec Monsieur MAISONNEUVE, gérant
des Pépinières de la Mare, pour la réalisation des
plantations d'alignement sur la Voie Nouvelle, à Saint-Denis.
Montant de la dépense : 74 360,44 F (SOIXANTE QUATORZE MILLE
TROIS CENT SOIXANTE FRANCS ET QUARANTE QUATRE CENTIMES).

ARRETE N° 494, en date du 3 décembre 1980, relatif à la
passation d'un marché négocié avec l'entreprise Hugues Blard
pour l'exécution des travaux d'aménagement du Petit Marché
(Voirie & Réseaux divers). Montant de la dépense : 237 171,87 F
(DEUX CENT TRENTE SEPT MILLE CENT SOIXANTE ET ONZE FRANCS ET
QUATRE VINGT SEPT CENTIMES).

ARRETE N° 519, en date du 16 décembre 1980, relatif à la
passation d'un contrat de location avec M. EMMA Roger,
concernant un local communal sis 13 ruelle Routier à usage
d'habitation. Montant du loyer : 300 F/Mois (TROIS CENTS FRANCS)

ARRETE N° 520, en date du 16 décembre 1980, relatif à la passation d'un marché avec Monsieur CHANE-TUNE Georges, Architecte DPLG, pour la réalisation d'un groupe scolaire à Moufia. Montant de la dépense 215 613,77 F (DEUX CENT QUINZE MILLE SIX CENT TREIZE FRANCS ET SOIXANTE DIX SEPT CENTIMES).

ARRETE N° 521, en date du 17 décembre 1980, relatif à la passation d'un contrat avec la Téléphonie Bourbonnaise pour l'entretien de l'autocommutateur CIT ALCATEL 4 de la Mairie de Saint-Denis. Montant du contrat : 74 325,50 F (SOIXANTE QUATORZE MILLE TROIS CENT VINGT CINQ FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE N° 526, en date du 18 décembre 1980, relatif à la passation d'un marché avec L.T.P.O.I. pour la réalisation des travaux d'assainissement de la Place Sarda Garriga. Montant de la dépense : 204 723,50 F TTC (DEUX CENT QUATRE MILLE SEPT CENT VINGT TROIS FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

*

*

*

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je vous rappelle qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, différentes manifestations sont organisées, comme les voeux du personnel, les voeux du Troisième Age, la réception à la Montagne.

Je vous confirme qu'elles auront bien lieu.

*

*

*